



Conflans-sainte-honorine, mercredi 10 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01604**Modifié par l'avis n° FR/2024/06140**

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Manifestation nautique et activités nautiques
(Restriction temporaire de la zone de vitesse)****SEINE AVAL - COMMUNE DE SAINT-CLOUD - DU PK.
15,600 AU PK. 16,960****Modification des conditions de navigation (Restriction
temporaire de la zone de vitesse) (Engins motorisés de loisirs
- dans les deux sens, Ski-nautiques - dans les deux sens)****- à partir du 12/07/2024 à 08:00 au 31/07/2024 à 17:00**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 15,600 (Bouées de délimitation de zone à l'amont) et pk 16,960
(Câble amont barrages de Suresnes) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'à partir du 12 juillet 2024 et jusqu'au 31 juillet 2024, la zone autorisée pour le ski nautique avec une vitesse limitée à 60 km/h sera restreinte entre le PK. 15,600 (bouées installées spécialement) et le PK. 16,960 (câble amont barrage de Suresnes).

Ces mesures temporaires sont nécessaires à la sécurisation des bateaux logements déplacés en prévision de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques 2024 et positionnés à couple des bateaux logements déjà présents entre le PK. 13,500 et le PK. 15,600 et ceci entre le 12/07/2024 et le 31/07/2024.

Une signalisation temporaire est installée sur place pour matérialiser la zone de vitesse en vigueur.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

01/08/2024

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Vincent MOREL